

Plan
de transition
pour la nature
de Puig





Contexte	3
Finalité	
Champ d'application	4
Gouvernance	4
Évaluation liée à la nature	5
Dépendances et impacts	5
Risques et opportunités	6
Objectifs	7
Cadre d'action	8
Éviter	8
Réduire	9
Activités propres	9
Activités en amont	9
Restaurer et régénérer	10
Planification financière	11
Approbation et publication	11



Contexte

Au cours des derniers siècles, le monde a connu des changements profonds et des avancées remarquables. Le progrès a transformé la société de manière positive, mais a également entraîné des conséquences environnementales. Dans le monde entier, des records de chaleur sont sans cesse battus, les phénomènes météorologiques extrêmes deviennent plus fréquents et plus graves, les ressources naturelles se raréfient et les écosystèmes s'effondrent.

Depuis toujours, **Puig**¹ et ses Love Brands ont des liens inextricables avec la nature, car elle est la source des ingrédients et matériaux essentiels utilisés dans les formules et les emballages emblématiques des marques. La nature et la biodiversité assurent la qualité de l'air, de l'eau et des sols, régulent les services écosystémiques et préservent la disponibilité des matériaux naturels de **Puig**, qui sont au cœur de son activité.

Comme indiqué dans le Code éthique et la Stratégie de développement durable 2032 de **Puig**, et conformément aux Objectifs de développement durable des Nations Unies, **Puig** a pour ambition de protéger la nature pour les générations futures.

Dans le cadre de cette ambition, **Puig** a défini ce Plan de transition pour la nature, qui est intégré à l'ensemble des activités, métiers et domaines d'activité de l'entreprise.

Finalité

Le Plan de transition pour la nature de **Puig** vise à définir le plan d'action pour garantir que **Puig** atteigne ses objectifs liés à la nature dans le cadre de sa Stratégie de développement durable 2032, tout en s'alignant sur les objectifs du Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal. Le Plan de transition pour la nature décrit comment **Puig** va réorienter ses actifs existants, ses opérations et l'ensemble de son modèle économique pour s'aligner sur ses engagements, notamment en veillant à l'absence de contre la déforestation et la conversion des écosystèmes naturels pour les matières premières présentant un risque de déforestation ou de conversion.

¹ «**Puig**» désigne **Puig Brands, S.A.** et ses filiales et toute autre entité susceptible d'être constituée à l'avenir et sur lesquelles **Puig Brands, S.A.** détient ou pourrait détenir un contrôle direct ou indirect, conformément à l'article 42 du Code de commerce espagnol.



Puig contrôle les progrès réalisés par le biais d'évaluations fondées sur des indicateurs de durabilité internes, de vérifications tierces et de mécanismes de gouvernance internes, y compris la supervision au niveau du Conseil d'administration et de la direction générale.

Champ d'application

Le Plan de transition pour la nature de **Puig** s'applique à l'ensemble de sa chaîne de valeur mondiale, y compris ses propres opérations, ses usines de production, ses bureaux et ses magasins, ainsi qu'à ses activités en amont.

Le Plan de transition pour la nature est susceptible d'être révisé pour s'assurer que les bonnes pratiques les plus rigoureuses en vigueur sont respectées, en tenant compte des évolutions législatives, des avancées technologiques, des changements réglementaires et des évolutions organisationnelles.

Gouvernance

Le développement durable est entièrement intégré à la stratégie et à la gouvernance d'entreprise de **Puig**, avec une supervision au plus haut niveau de l'organisation. Le Conseil d'administration définit l'orientation stratégique de **Puig**, qui inclut les enjeux liés à la nature et plus largement au développement durable, en adéquation avec la mission de l'entreprise d'être à l'avant-garde de l'industrie de la beauté en matière de performance environnementale, sociale et de gouvernance. Le Conseil reçoit régulièrement des mises à jour et des informations sur les enjeux de développement durable et les risques liés à la nature.

Le Directeur du développement durable (CSO) joue un rôle central dans la coordination de la stratégie de durabilité de **Puig** dans l'ensemble de l'organisation. Rattaché directement au CEO, le CSO présente une mise à jour trimestrielle au Comité du développement durable et de la responsabilité sociale et dirige l'équipe ESG, composée de cadres dirigeants provenant de fonctions opérationnelles clés.

Le CSO supervise la mise en œuvre de la feuille de route de l'entreprise en matière de développement durable. Cela comprend la gestion des risques liés au climat et à la nature, qui sont intégrés à la cartographie des risques d'entreprise de **Puig** et contrôlés par le Comité d'audit et de Compliance.



Au-delà des organes de gouvernance susmentionnés, le développement durable est une responsabilité partagée à tous les niveaux de l'organisation. Il est intégré au dispositif d'incitation de **Puig**, dans lequel des objectifs liés au développement durable sont inclus dans les dispositifs de rémunération variable à court et à long terme des cadres dirigeants. Ceux-ci sont détaillés dans le Rapport annuel de rémunération des administrateurs² et reflètent l'engagement de **Puig** à aligner les incitations financières sur ses objectifs de durabilité.

Évaluation liée à la nature

Pour avoir un impact positif sur la nature, il est d'abord nécessaire de comprendre les interactions entre la nature et les entreprises, ainsi que la façon dont les entreprises contribuent aux changements affectant la nature. Pour ce faire, **Puig** évalue chaque année ses dépendances, impacts, risques et opportunités (DIRO) liés à la nature conformément aux recommandations du TNFD³.

La cartographie des chaînes d'approvisionnement et la compréhension de la complexité des matières premières sont des étapes essentielles de l'évaluation TNFD. Chaque chaîne de valeur étant unique, **Puig** collabore avec ses fournisseurs pour garantir un approvisionnement responsable et une traçabilité. Améliorer la visibilité sur l'origine des matières premières permet de construire des chaînes d'approvisionnement résilientes et responsables et favorise des impacts positifs en amont.

Puig a également élaboré un tableau de bord interne pour suivre les données relatives aux matières premières et hiérarchiser les actions des fournisseurs, ce qui permet de suivre les matières premières à fort impact ainsi que d'autres qui sont significatives en matière de dépendances vis-à-vis de la nature.

Dépendances et impacts

Les dépendances et les impacts liés à la nature, sources ultimes de risques et d'opportunités, sont spécifiques à chaque zone géographique. Par conséquent, **Puig** identifie ses sites prioritaires et collabore avec ses fournisseurs pour obtenir la traçabilité de ses matières premières en amont, notamment les matières premières à fort impact (HIC)⁴ et d'autres ingrédients et matériaux pertinents.

² Publié annuellement dans le Rapport annuel de rémunération des administrateurs de **Puig**.

³ TNFD : Taskforce for Nature-related Financial Disclosures (Groupe de travail sur la publication d'informations financières liées à la nature)

⁴ Matières premières à fort impact : Matières premières identifiées par le SBTN comme étant des facteurs majeurs de la perte de biodiversité.



Pour identifier les sites prioritaires dans le cadre du TNFD, **Puig** prend en compte ses usines et ses principaux bureaux dans le monde entier. Ces sites sont priorisés en fonction du type d'activité qui y est exercé, de l'état de la nature environnante et de leur proximité avec des zones sensibles en termes de biodiversité. Une fois les sites prioritaires identifiés, **Puig** s'efforce de protéger et de restaurer la nature environnante.

Les dépendances et impacts les plus significatifs de **Puig** liés à la nature se situent dans ses activités en amont, notamment dans la culture et l'extraction de matières premières agricoles. Celles-ci dépendent de services écosystémiques, notamment l'approvisionnement en eau douce et en biomasse, la pollinisation et la régulation du climat.

Les impacts potentiels de **Puig** sur la nature sont tout aussi importants et comprennent la pollution de l'air, du sol et de l'eau, le changement d'affectation des sols et le stress hydrique. Les impacts sur la nature sont spécifiques d'un point de vue géographique et doivent donc être traités par une traçabilité accrue de la chaîne d'approvisionnement ainsi que par un dialogue renforcé avec les fournisseurs.

Par ailleurs, pour évaluer les impacts liés à la nature associés à l'utilisation de l'eau dans l'ensemble des opérations et sur toute la chaîne de valeur, **Puig** a estimé son empreinte hydrique conformément à la norme internationale ISO 14046, en appliquant une approche basée sur le cycle de vie. Cela permettra à **Puig** de mesurer des indicateurs tels que le rareté de l'eau (m³), l'eutrophisation (kg P), l'acidification (kg H+) et la toxicité (CTu).

Risques et opportunités

Pour évaluer les risques et opportunités potentiels de **Puig** liés à la nature, l'entreprise combine l'évaluation TNFD avec l'analyse de double matérialité CSRD, afin de produire une analyse intégrée. En outre, dans cette analyse, les risques physiques et de transition spécifiques aux matières premières sont intégrés dans l'évaluation plus large des opérations propres et des chaînes d'approvisionnement en amont.

Puig est directement concernée par les risques physiques liés à la nature. En effet, les phénomènes météorologiques extrêmes tels que les tempêtes et les inondations constituent un risque pour l'entreprise, car ils peuvent endommager les infrastructures et perturber les chaînes d'approvisionnement. **Puig** peut également être affectée par une réduction de la disponibilité en eau douce en raison de l'augmentation du stress hydrique et de la sécheresse. L'entreprise examine sa résilience face à ces risques, identifie les vulnérabilités et met en place des mesures pour les atténuer ou s'adapter aux défis émergents.



En conséquence, des opportunités découlent également des risques identifiés ; par exemple, **Puig** travaille sur des procédés de fabrication économes en eau et circulaires pour atténuer le risque de pénurie d'eau douce. **Puig** reconnaît également l'importance de renforcer les partenariats avec les fournisseurs et la traçabilité pour améliorer la conformité, la résilience de la chaîne d'approvisionnement, la performance en matière de durabilité et la différenciation des produits.

La restauration directe, la préservation des paysages et les pratiques agricoles régénératrices sont également cruciales pour réduire les risques en amont en veillant à la stabilité des rendements et à une qualité de produit constante.

Objectifs

La nature est l'un des piliers clés de la Stratégie de développement durable 2032 de **Puig**. L'entreprise s'efforce de protéger la nature pour les générations futures à travers trois objectifs principaux :

- ∞ Viser 100 % d'huile de palme et de palmiste⁵ certifiées RSPO, en augmentant progressivement la part d'huile de palme ségréguée⁶
- ∞ Réduire de 40 % les prélèvements d'eau dans ses propres usines par rapport à 2022⁷
- ∞ Établir des objectifs validés par le SBTN pour les sols/l'eau douce, en donnant la priorité aux zones à plus fort impact de **Puig** conformément à l'évaluation TNFD

Puig s'engage également à veiller à l'absence de contre la déforestation et la conversion des écosystèmes naturels pour les matières premières à risque de déforestation ou de conversion.

⁵ Y compris les dérivés de l'huile de palme et de l'huile de palmiste, ou l'huile de palme et l'huile de palmiste contenues dans les produits semi-transformés achetés.

⁶ En prenant également des mesures complémentaires de visant à garantir l'absence de déforestation et la conversion dans la chaîne d'approvisionnement.

⁷ Eau utilisée dans les processus industriels (c.-à-d. hors eau intégrée aux produits), c.-à-d. « usines sèches ».



Cadre d'action

L'ambition de **Puig** de protéger la nature pour les générations futures est intégrée dans chaque décision prise à chaque étape de sa chaîne de valeur, de l'engagement des fournisseurs à la conception des produits, à la gestion des sites aux collaborations externes.

Conformément aux objectifs fixés dans la Stratégie de développement durable 2032, le Cadre d'action de **Puig** s'articule autour des mesures suivantes :

- Éviter les impacts négatifs sur la nature
- Réduire les impacts négatifs sur la nature
- Restaurer et régénérer la biodiversité et les écosystèmes

Éviter

Pour éviter les impacts négatifs sur la nature, la première étape pour **Puig** consiste à définir des politiques et des directives afin de garantir que toutes les décisions de l'entreprise prennent en compte la nature. Les directives d'éco-conception de **Puig** orientent l'entreprise vers la sélection d'ingrédients à plus faible impact environnemental et vers la priorité donnée aux matériaux renouvelables dans les emballages et les formules.

L'entreprise s'engage à veiller à ce que tous les matériaux d'origine animale et végétale utilisés par **Puig** soient conformes à la CITES, à l'UICN et aux autres réglementations applicables, telles que l'EUDR.

Pour éviter les impacts négatifs potentiels sur la nature, la conception revêt une importance cruciale, car c'est à ce stade que les décisions les plus critiques concernant les matériaux, les formulations et les formats sont prises. En intégrant dès le départ des considérations liées à la nature, **Puig** est en mesure de prévenir les impacts négatifs.

Dès les premières étapes de la conception, **Puig** prend en compte 16 catégories d'impact environnemental à l'aide de l'empreinte environnementale des produits (PEF) de l'outil SPICE. Les équipes Éco-conception et Emballage estiment les impacts potentiels des matériaux d'emballage et sélectionnent les options les plus adaptées. Les indicateurs PEF incluent l'utilisation des ressources, l'utilisation des sols, l'écotoxicité, l'eutrophisation et les impacts sur l'eau douce.



Puig soutient la biodiversité et les écosystèmes en s'alignant sur les principes de la chimie verte et en développant des produits plus durables. Elle privilégie les ingrédients biosourcés et d'origine naturelle, remplaçant les parabènes, les sulfates et les phtalates par des alternatives plus sûres, en veillant à ce que tous les produits répondent aux normes de sécurité des consommateurs les plus strictes.

Réduire

Activités propres

Puig s'efforce de favoriser un impact positif sur la nature à tous les niveaux de sa chaîne de valeur.

Conformément à l'objectif de réduction de 40 % des prélèvements d'eau dans ses propres usines, **Puig** a lancé le projet « The Dry Factory » sur le site de production de Vacarisses en 2024. Ce projet est devenu pleinement opérationnel début 2025, visant à réduire les prélèvements d'eau de 40 % ainsi qu'à réduire les rejets d'eaux industrielles. Il s'agit du projet phare de Puig en matière de gestion de l'eau, dont l'objectif est une réutilisation de 100 % des eaux usées industrielles dans un système en circuit fermé. Les eaux usées sont traitées par osmose inverse pour produire de l'eau réutilisable, qui sert à l'entretien, au nettoyage et aux services généraux, garantissant ainsi la qualité de l'eau.

Activités en amont

Puig reconnaît que ses impacts les plus importants sur la nature proviennent de ses activités en amont, et s'efforce de garantir l'absence de déforestation et la conversion des écosystèmes naturels pour les matières premières à risque de déforestation ou de conversion.

Grâce à diverses initiatives et certifications, **Puig** améliore la visibilité de sa chaîne d'approvisionnement afin de gérer et de réduire ses impacts négatifs sur la nature. L'entreprise privilégie le papier et le carton certifiés FSC, ce qui contribue à la préservation, la restauration et la protection des services écosystémiques tout en évitant ou en atténuant les dommages causés à l'environnement.



Conformément à son objectif d'approvisionnement à 100 % en huile de palme et en huile de palmiste certifiées RSPO, **Puig** a renforcé cette ambition en devenant membre officiel de la RSPO⁸. Collaborer avec cette initiative mondiale, qui élabore et met en œuvre des normes mondiales pour la production et l'approvisionnement en huile de palme durable certifiée, est une étape cruciale pour réduire le risque de déforestation dans la chaîne de valeur de **Puig**.

Par ailleurs, **Puig** a lancé un partenariat avec l'un de ses fabricants tiers et une ONG spécialisée dans le développement de chaînes de valeur inclusives et durables, afin de garantir un approvisionnement durable en huile de palme pour la production de savon. Le projet vise à garantir l'absence de déforestation dans la chaîne d'approvisionnement en huile de palme en renforçant la traçabilité et en formant les producteurs d'huile de palme, tout en contribuant positivement à la prospérité de leurs communautés.

Restaurer et régénérer

Puig s'efforce de restaurer et de régénérer la biodiversité et les écosystèmes grâce à des solutions fondées sur la nature dans le cadre de ses propres opérations et par le biais de collaborations avec ses fournisseurs pour restaurer la nature dans les sites d'approvisionnement.

L'entreprise travaille actuellement sur des projets axés sur la conservation et la restauration de la nature dans des écosystèmes situés à proximité de ses sites prioritaires identifiés via l'évaluation TNFD.

Apivita, l'une des « Love Brands » de **Puig**, a repensé son jardin botanique sur ses sites situés à Markopoulo, en Grèce, afin de créer un écosystème plus favorable aux pollinisateurs, en ajoutant environ 200 espèces de plantes indigènes ainsi que des aménagements tels qu'un hôtel à insectes fabriqué à partir de matériaux naturels et recyclés. Le site a ensuite été agrandi pour devenir le jardin botanique des abeilles d'Apivita, doté de sentiers d'habitat, d'un vignoble biologique et de parcelles de légumes saisonniers, afin de mettre en lumière le rôle vital des abeilles dans la production alimentaire et la nutrition. Le projet contribue également à sensibiliser les visiteurs et soutient le processus d'accréditation en cours au sein du réseau *Botanic Gardens Conservation International (BGCI)*.

⁸ RSPO : Roundtable on Sustainable Palm Oil (Table ronde sur l'huile de palme durable)



Puig croit aux partenariats porteurs de sens. En travaillant en étroite collaboration avec les fournisseurs, les ONG et les coalitions mondiales, **Puig** contribue activement à construire des chaînes de valeur plus responsables et résilientes. L'entreprise soutient des initiatives d'agroécologie de ses fournisseurs d'alcool, notamment des projets qui aident la filière betteravière à passer à une agriculture régénératrice grâce à la rotation des cultures, aux cultures de couverture, ainsi qu'à la réduction de l'utilisation de l'eau et des engrais azotés.

En outre, Apivita et Uriage collaborent avec 1% for the Planet, un réseau mondial d'entreprises et d'organisations environnementales qui œuvrent ensemble pour soutenir les populations et la planète. Le « Billion Bees Program » d'Apivita se concentre sur la restauration des populations d'abeilles mellifères et la sensibilisation à leur rôle essentiel dans la biodiversité et la vie dans 13 pays. La préservation du cycle de l'eau dans les Alpes est au cœur de la stratégie environnementale d'Uriage. Uriage travaille avec des associations certifiées par 1% for the Planet pour protéger les étapes clés de ce cycle vital de l'eau dans les Alpes.

Planification financière

L'approche de **Puig** en matière de nature est pleinement intégrée à sa stratégie commerciale. L'entreprise s'engage à allouer les ressources financières nécessaires pour soutenir son plan de transition. Ces investissements ne devraient pas suivre un chemin linéaire, car les projets à grande échelle nécessitent souvent une planification pluriannuelle et dépendent de la maturité des technologies disponibles, des cadres réglementaires locaux et des conditions économiques.

Pour gérer l'exposition financière de sa feuille de route de décarbonisation, **Puig** intègre les investissements liés à la nature et les coûts associés dans sa planification financière, impliquant chaque fonction commerciale. Des informations détaillées sont publiées dans le Rapport annuel de l'entreprise, conformément aux obligations de déclaration énoncées par la directive européenne en ce qui concerne la publication d'informations en matière de durabilité par les entreprises (CSRD).

Approbation et publication

Le Plan de transition pour la nature a été proposé par le Directeur du développement durable, examiné par le Comité du développement durable et de responsabilité sociale et approuvé par le Directeur général le 22 juillet 2026.

Le Plan de transition pour la nature de **Puig** est accessible au public sur son site Web et dans ses rapports annuels.